

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19686 - 76ÈME ANNÉE

2 ans après le succès de sa conférence « Crise climatique, crise financière : quelle solution » à La Réunion

Pierre Larroutou en grève de la faim : l'heure de la solidarité

Depuis plus de 8 jours, Pierre Larroutou a entamé une grève de la faim pour dénoncer la tournure prise par le Budget européen, contraire aux engagements de l'Europe dans les domaines sociaux et environnementaux. Lors de sa venue à La Réunion en 2018, Pierre Larroutou avait présenté lors d'une conférence la cause pour laquelle il a décidé de lancer une grève de la faim. Les propos de l'économiste tenus devant plusieurs centaines de patrons et autres décideurs n'avaient fait l'objet d'aucune contestation, ils avaient même été applaudis. Souhaitons que les Réunionnais qui n'ont pas oublié Pierre Larroutou soient au rendez-vous de la solidarité.

La venue de Pierre Larroutou à La Réunion en mars 2018 est la conséquence de la lutte menée par Paul Vergès pour que les responsables politiques fassent de la lutte contre le changement climatique une priorité. En 2001, la loi proposée par Paul Vergès faisant de la lutte contre l'effet de serre une priorité nationale est votée à l'unanimité et dans les mêmes termes par l'Assemblée nationale et le Sénat. De ce texte a découlé la création de l'Observatoire national sur les effets du changement climatique (ONERC) présidé par Paul Vergès jusqu'à son décès. Cette institution nouvelle assurait un rôle de médiation entre la connais-

sance scientifique et les décideurs politiques. En son sein existe donc un Comité scientifique où siègent d'éminents spécialistes. Parmi eux figuraient le climatologue Jean Jouzel, membre du GIEC à qui fut décerné le Prix Nobel de la Paix.

En tant que président de l'ONERC, Paul Vergès fut d'ailleurs un des rares responsables politiques à être reçu personnellement par le président du GIEC lors de la COP-15, Conférence de Copenhague sur le climat.

Conséquence du combat de Paul Vergès

Le décès de Paul Vergès en 2016 n'a pas éteint la cause qu'il défendait, bien au contraire. Le Parti communiste réunionnais prit alors la décision d'une initiative pour valoriser ce combat auprès de l'opinion réunionnaise. Des contacts ont alors été pris avec Jean Jouzel pour une visite du Prix Nobel de la Paix à La Réunion en mars 2018, afin de faire coïncider de moment avec l'anniversaire de la naissance de Paul Vergès. En raison d'impératifs, il ne put répondre à cette invitation, mais il proposa la venue de Pierre Larroutou qui accepta de relever le défi,

Jean Jouzel est avec Pierre Larroutou le co-auteur d'un ouvrage « Pour éviter le chaos climatique et

financier ». Ce livre-programme défend l'idée d'un budget européen à la hauteur des enjeux. Il souligne que lors de la crise des subprimes, l'Union européenne n'avait pas hésité à mobiliser 2000 milliards d'euros pour aider les banques victimes de leurs propres turpitudes.

Le budget européen pourrait être abondé d'une taxe sur les transactions financières.

Dans un premier temps, la venue de Pierre Larroutou s'inscrivait dans deux événements : la première Marche pour le climat organisée à Sainte-Suzanne et une conférence à l'Université.

Le premier événement reporté à cause des conditions climatiques, une conférence organisée par le SI-DELEC à l'Université de La Réunion se tint le 5 mars 2020 : « Crise climatique, crise financière : quelle solution ». Plusieurs institutions étaient partenaires de cette opération : CINOR, Région, Département, et le Cercle des entrepreneurs de La Réunion.

Tous d'accord avec Pierre Larroutou pendant la conférence

La conférence du 5 mars rencontra un grand succès. Pierre Larroutou y exposa les idées contenues dans le livre « Pour éviter le chaos climatique et financier ». Le public

largement composé de représentants d'entreprises donna un accueil favorable à ces propos. Pas une voix discordante émanant d'un décideur réunionnais ne vint remettre en cause les propositions présentées par Pierre Larrouturou. Un Collectif Climat 2020 fut même créé le jour même, afin de donner à La Réunion un écho et les moyens de participer à ce combat mené en Europe.

Voulant porter ce message au plus haut niveau des institutions européennes, Pierre Larrouturou fut candidat et élu au Parlement euro-

péen en 2019. Il fut également élu Rapporteur général pour le Budget européen. Lors de la présentation du Budget de l'UE, plus de 160 députés dont Younous Omarjee de La Réunion ont voté une résolution demandant de revoir ce Budget de fond en comble afin qu'il soit en accord avec les engagements sociaux et environnementaux de l'Union européenne.

Pierre Larrouturou est allé plus loin. Il a décidé voici 9 jours d'entrer en grève de la faim dans les locaux du Parlement européen afin de protester contre ce budget.

Force est de constater que le combat de Pierre Larrouturou mérite d'être soutenu. Quel que soit le point de vue sur le mode d'action choisi par le député pour faire entendre sa voix, il est clair que la solidarité doit être présente. Souhaitons que des Réunionnais soient au rendez-vous de la solidarité.

M.M.

Pour que l'Union européenne taxe les transactions financières

Cela faisait hier 8 jours que Pierre Larrouturou a entamé une grève de la faim au Parlement européen. Député de cette assemblée, il utilise ce moyen ultime pour protester contre le budget de l'Union européenne. Ami de la cause des Réunionnais, il était venu en 2018 tenir une conférence présentant son projet de taxer les transactions financières pour financer la transition énergétique à l'occasion. Initiée par le PCR, cette conférence visait à commémorer l'anniversaire de la naissance de Paul Vergès, elle fut organisée à l'Université de La Réunion par le SIDELEC. Voici un extrait du plaidoyer porté par son mouvement :

« L'avenir de l'Europe et notre niveau d'ambition pour la santé, le climat et l'emploi au cours des 7 prochaines années seront décidés dans les prochains jours. Si rien n'est fait, un budget indécent, largement insuffisant face à l'urgence sanitaire, climatique et sociale, sera adopté. Jusque 2027.

En introduisant de nouvelles « ressources propres » comme la taxe sur les transactions financières qui

peut apporter plus de 50 milliards d'euros, l'UE dépendra beaucoup moins des budgets nationaux, pourra rembourser elle-même la dette contractée lors de la crise de Covid19 tout en finançant la transition écologique.

Lorsque vous avez acheté le téléphone ou l'ordinateur que vous utilisez actuellement, vous avez payé au moins 15,5 % de TVA. Et même pour les produits alimentaires de base, même les plus vulnérables d'entre nous doivent payer 5,5 % de TVA. Chacun doit payer 5,5 % de TVA pour contribuer à l'effort collectif. Mais pour ceux qui achètent des actions sur les marchés financiers, la taxe est actuellement de 0,0 %. Comment expliquer ce taux de 0,0 %? Les actions et les obligations sont-elles encore plus essentielles à la vie que la nourriture ?

C'est pourquoi l'UE devrait financer son plan de relance par une taxe sur les transactions financières ! La proposition législative est prête. En taxant seulement 0,1 % d'actions et 0,01 % de produits dérivés et d'obligations, nous pourrions collecter chaque année plus de 50 milliards d'euros ! »

« Allemagne, Danemark, Pologne, Portugal, Italie, France... Des pays très différents semblent prêts à accepter cette proposition. Tous les pays de l'UE qui veulent rejoindre le groupe qui soutient la TTF auront une solution pour rembourser leur part de la dette commune. »

« Les États membres de l'UE ont engagé 4 600 milliards d'euros pour renflouer le secteur financier pendant la crise », a déclaré la Commission européenne le 28 septembre 2011. « Le secteur financier bénéficie d'un avantage fiscal d'environ 18 milliards d'euros par an grâce à l'exonération de la TVA sur les services financiers. Une nouvelle taxe sur le secteur financier garantirait que les institutions financières contribuent au coût de la reprise économique et découragerait les échanges commerciaux risqués et improductifs ».

« Même après Brexit et dans un contexte de crise, une petite taxe basée sur cette directive pourrait rapporter 57 milliards d'euros par an. 10 fois plus que la taxe numérique. La Commission européenne a déclaré que cette taxe peut être introduite en moins de 2 ans. »

Edito

La révolte des « non essentiels »

Avec le confinement appliqué en France métropolitaine, les commerces jugés « non essentiels » ont dû baisser le rideau. Cela a été le cas des restaurants, bars, magasins de jouets ou encore librairies. Ces commerces ne se sont pas laissés faire, car ils n'allaient pas accepter qu'une grande surface ait le droit de vendre des livres, vêtements, fleurs ou autres alors qu'eux-mêmes, spécialisés dans ces ventes, n'avaient pas le droit de rester ouvert. Ce grand flou gouvernemental n'a pas permis d'améliorer la confiance des Français en ce gouvernement qui ne cesse de mettre de côté l'équité au sein de notre pays.

Ils ont décidé de se révolter en ouvrant leur boutique et en désobéissant au gouvernement. Mettre fin à l'injustice était leur revendication. Aucune explication n'était justifiée pour laisser ouvert ces grands magasins, ceux du CAC 40 qui se font des millions avec notre argent. Certains pourraient percevoir cela comme une désobéissance majeure ou une illégalité, mais ils ne font tout simplement que de la résistance pour que leurs commerces restent en vie, car ils ne veulent pas voir leurs salariés au chômage. C'est le principe de réalité qui prime en eux.

Malgré l'arbitrage du gouvernement interdisant la vente dans les grandes surfaces des produits qui ne sont pas de première nécessité, cela ne change en rien la détermination de ces petits commerces qui vont rester fermés de très nombreuses semaines. Ils crient à la concurrence déloyale des magasins restés ouverts mais surtout, contre Amazon, symbole et leader du commerce en ligne qui devrait clairement profiter de ces magasins fermés. N'oublions pas que notre président n'a cessé d'inciter les Français à recourir à l'e-commerce face aux rideaux fer-

més. Il n'a fait que pousser les gens vers ces plateformes internationales qui ne paient pas d'impôts et qui détruit les emplois. C'est ce même gouvernement qui les exonère de toutes taxes, contrairement à ce que paient nos commerçants qui sont aujourd'hui fermés.

Cela a entraîné l'indignation de nombreux élus locaux qui sont venus en soutien, s'insurgeant contre ces fermetures de commerces qui avaient été durement touchés par le dernier confinement. Au lieu d'être soutenu par les préfets, qu'avons-nous vus ? Des préfets qui ont dénoncé des arrêtés « illégaux » en contradiction avec le décret gouvernemental, n'attendant uniquement qu'une décision du tribunal administratif pour le faire annuler. Qu'en est il devenu de ce couple préfet/maire qui devaient agir ensemble...

Le gouvernement doit respecter la profession, leur travail et respecter la devise de la France à savoir « Liberté, Egalité, Fraternité », faisant aujourd'hui partie de notre patrimoine national. L'égalité entre chacun est le principe de notre vie, de notre belle France, qui doit être respecté et surtout appliqué. En voulant faire un confinement à demi-mesure, en voulant choisir l'économie ou la santé non conjointement, il risque de perdre des 2 cotés.

Bertrand Ancelly

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

In parti, in rol éspésyal, dann la vi pèp rényoné

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, mi konpran pa pou kosa zot i azite azot konmsa, zot i bouz konmsa, zot i brass zidé, é zot i prétan konmsa égzis dann péizaz politik rényoné. Néna dé foi moin lé a d'mandé pou kosa ankòr fèr in n'afèr konmsa. Mon nové, néna in moman pou énéte, in moman pou grandi, in moman pou amenn inn vi konm adilt, épi in zour néna la rotrète é o bout la pa bézoin mi ésply k aou kosa i ariv. In parti lé konm in moun é ni vé ni vé pa, ariv lo zour pou disparète. ni vé, ni vé pa, lé konmsa é pa otroman. La nostalzi lé toksik momandoné. Tok ! Pran sa pou ou !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant, k'i koz touzour la boush rouvèr, mi antan bien sak ou i di mé mi pans pa isi La Rényon lé shoz va pass konmsa, konm ou i pans dann rokoin out koko. Pou kosa d'aprè ou ? Pars sinploman si in moun i suiv listoir la Rényon épi sète parti kominis rényoné, li sré étoné rann ali kont tout sak lo parti la fine maziné, prévoir, konstrui. Si téi fé in gran liv pou nout l'avnir, mi pé dir aou noré dé paz é dé paz dsi parti kominis rényoné, sansa parti kominis rényoné la fine ékri par avans. La pa arienk dann listoir La Rényon pou trouv ali, mé galman dann prézan épi dann fitir. Fransh vérité matant, i vé, i vé pa, mé nout parti la pran in rol éspésyal dann la vi lo pèp rényoné, pou konsèrv son valèr, pou konfort son rézistans, pou prépar son l'avnir. Mi pans ni pé dir si l'avé poin parti kominis lo pèp rényoné, son kiltir, son konsyans nora pa été sak li lé zordi. Alé ! Pran sa pou ou é mète out moushoir par dsi.

Justin